

<https://ricochets.cc/Chronique-du-systeme-policier-francais-concours-de-mesures-fascisantes-et-dictatoriales.html>



Chronique du système policier français : les devoirs avant les droits, grand oral policier, menaces contre des médias, réprimés, drones autorisés...



Publication date: vendredi 4 février 2022

- Les Articles -

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Après 5 années de surveillance, de censure et de répression, le régime macroniste veut remettre ça, en pire. A droite, chez les 4 candidats extrémistes en tête des sondages officiels, on assiste à un concours répugnant de mesures fascistes et dictatoriales, c'est à qui lustrera le plus les bottes du système policier avec sa langue.

Le système policier déroule tous les jours sa logique : répression des lycéens dès qu'ils bougent le petit doigt, menaces envers des médias engagés pour l'émancipation sociale, intoxication médiatique permanente, déploiement des drones et de la technopolice, sacralisation des élus et de l'autorité, flics tout puissants...

Tout Etat a besoin d'un système policier pour s'imposer, les Etats seront toujours nos ennemis.

"LES DEVOIRS AVANT LES DROITS" : EN MARCHÉ VERS LA DICTATURE

« Dans l'après-Covid, on veut poursuivre la redéfinition de notre contrat social, avec des devoirs qui passent avant les droits, du respect de l'autorité aux prestations sociales. »

Ce sont les mots du porte parole du gouvernement, Gabriel Attal, dans les colonnes du journal Le Parisien le 29 janvier 2022.

La France n'a plus l'apparence d'une République démocratique depuis plusieurs années : l'état d'urgence est devenu permanent, de nombreuses mesures antiterroristes « exceptionnelles » sont entrées dans le droit commun, la police a tous les pouvoirs, la société de surveillance devient totale, le gouvernement décide par décret et 49.3, un « conseil de défense » militaire prend les décisions importantes... Mais ces récentes déclarations vont plus loin. Elles traduisent quelque chose de plus profond.

Des devoirs qui passent avant les droits, c'est déjà l'idée répétée plusieurs fois par le président Macron ces derniers mois. Par exemple : « Être citoyen, ce n'est pas demander toujours des droits supplémentaires, c'est veiller d'abord à tenir ses devoirs à l'égard de la Nation », « Avant les droits, il y a les devoirs », « On n'arrive pas en disant 'on doit être considéré, on a des droits' ».

Cette idée, répétée régulièrement par un président, est importante. Pardon de rappeler des évidences mais en démocratie, il n'existe pas de « Déclaration des devoirs de l'Homme », mais une « Déclaration des droits de l'Homme ». Théoriquement, une démocratie repose sur un « État de droit ». C'est au programme du collège : le « contrat social » d'une société démocratique, ce sont des droits avant les devoirs. La Constitution doit garantir les droits des personnes. C'est son socle inaliénable, sinon c'est la dictature. La fin de l'état de droit c'est la dictature. Une société de devoirs, c'est la dictature.

Quand Macron et son porte parole estiment qu'il faut faire passer les devoirs, les contraintes, avant les droits inaliénables, c'est tout simplement l'officialisation d'un changement de régime. Un État applique ce principe actuellement : la Chine, avec son système de crédit social. Le fait de mettre « hors de la société » des personnes désobéissantes ou considérées comme « irresponsables » quel que soit le motif, c'est l'idée même du fameux crédit social de la dictature chinoise. C'est aussi ce qui inspire les différents « pass » imposés au prétexte de la crise sanitaire. Macron applique un programme autoritaire beaucoup plus rapidement et efficacement que n'aurait pu le faire l'extrême droite. Et il annonce qu'il compte bien accélérer s'il se maintient au pouvoir. Nous fonçons à pleine vitesse vers l'obscurité.



Chronique du système policier français : les devoirs avant les droits, grand oral policier, menaces contre des médias, lycéens réprimés, drones autorisés... De multiples devoirs avant des droits, en marche vers la dictature

« GRAND ORAL POLICIER » : EN LIGNE DROITE VERS LA DICTATURE

- ▶ « Je ne dirais jamais qu'il y a des violences policières », Valérie Pécresse
- ▶ « Je veux que vous redeveniez les chasseurs, pas les gibiers », Eric Zemmour
- ▶ « Nous devons établir une présomption de légitime défense renforcée », Marine Le Pen

Le 2 février 2022, le syndicat policier d'extrême droite Alliance organisait un « Grand oral » des candidats à l'élection présidentielle. L'événement en tant que tel révèle le degré de toute puissance d'une police qui est désormais un pouvoir autonome, un État dans l'État. Imaginez : les candidats doivent venir se faire valider par un syndicat policier radicalisé, en prononçant le discours le plus répressif possible devant un énorme logo Alliance. Le tout retransmis à la télé. Il y a encore quelques années, personne n'aurait imaginé une telle dystopie.

C'est donc dans un ciné-club parisien qu'a lieu l'événement. En introduction, le film « BAC Nord », un long métrage de propagande. En 2012, 18 policiers membres de la BAC du Nord de Marseille étaient arrêtés pour corruption, racket, trafic de drogue et enrichissement personnel. Les enquêteurs découvrent par exemple plus de 150 000 Euros en liquide chez un policier, des sachets de cannabis dans les placards du commissariat, entre autres. L'affaire est tellement accablante que la plupart sont condamnés. Ce film, sorti en 2021, est une oeuvre d'inversion : des ripoux y sont montrés en héros qui ne font que leur devoir, les habitants des quartiers sont des silhouettes cagoulées et sanguinaires, l'IGPN est incarnée par des enquêteurs sévères et antipathiques, qui cherchent à faire condamner injustement la BAC. Ce film qui a bénéficié d'une promotion massive dans les médias, a été acclamé par l'extrême droite dès sa sortie, Marine Le Pen twittant notamment « la réalité c'est ce film ! Allez le voir ! » Le 2 février, après la projection, le patron d'Alliance fait acclamer « les collègues de Marseille » et réclame un « choc d'autorité ». Le décors est posé.

Vient le « Grand oral ». Seul Mélenchon n'a pas été invité : les policiers le détestent parce qu'il a eu le tort de dénoncer les violences policières. Preuve que la police fait bloc, qu'elle soutient les criminels dans ses rangs plutôt que de les condamner. Parler de violences policières est déjà un motif d'exclusion. Les candidats de centre-gauche ont, de leur côté, décliné l'invitation.

Valérie Pécresse commence, elle promet elle aussi aux policiers un « électrochoc d'autorité », l'extension de la légitime défense, l'obligation de flouter les photos d'agents. Elle veut aussi permettre à certains policiers de devenir juges. Après une série de promesses et de cadeaux, Pécresse annonce l'élargissement des « interdictions

administratives » de participer à des mobilisations, une mesure contraire à la Déclaration des droits de l'homme et à la liberté fondamentale de manifester. Elle est immédiatement suivie par Darmanin, applaudi par la salle. Le patron d'Alliance assume : « Vous êtes notre ministre et on en est satisfaits. Pourvu que ça dure ! » Les vrais chefs de la police française ne sont pas élus, ils sont désignés par les syndicats de police.

Le ministre de l'Intérieur se vante de ce qu'Emmanuel Macron « a fait concrètement et discrètement » pour la police, « peut-être trop discrètement ». Comme les achats d'armes, de grosses voitures, les primes, les médailles, l'exonération de pass sanitaire et autres cadeaux ? Ça n'était pourtant pas très discret.

C'est le tour d'Eric Zemmour, avec un discours ouvertement fasciste : « Vous êtes aux premières loges d'un combat de civilisation. Face à vous, ce ne sont pas que des délinquants, c'est une autre civilisation avec laquelle on ne peut pas co-exister pacifiquement ». Pour lui, la France est en guerre civile, et la police doit éradiquer un ennemi intérieur. « Les délinquants du quotidien et les djihadistes, ce sont les mêmes. Mêmes origines, mêmes parcours, mêmes quartiers ». Il promet de « supprimer le juge des libertés », qui a un « rôle néfaste », et de réduire la place des avocats. Il va aussi élargir la « légitime défense » pour tout le monde, à l'américaine : un permis de tuer si l'on a eu « peur ». Il promet d'attaquer les « enclaves étrangères » et conclut, halluciné : « Je veux que vous redeveniez les chasseurs, pas les gibiers ». Le programme d'une dictature. Tonnerre d'applaudissements. La police acclame donc un délinquant fasciste multi-condamné.

Pour terminer, Marine Le Pen a du mal à aller plus loin que les précédentes interventions. Alors elle annonce à son tour la « présomption de légitime défense » pour les policiers, le retour des peines plancher, le floutage obligatoire, le jugement en procédure accélérée de chaque outrage... Nouveaux applaudissements d'un public comblé.

Des candidats représentants, dans les sondages, 70% des intentions de vote sont donc allés se soumettre à un syndicat d'extrême droite, en multipliant les propositions dictatoriales. Voilà où nous en sommes : après avoir militarisé la police, après lui avoir donné tous les droits, après avoir écrasé toute opposition, le régime ne tient plus que par la répression. Et les forces de l'ordre le font savoir. La police veut à présent le pouvoir. Elle s'est déjà autonomisée, elle ne répond plus à aucune règle, elle ne rend plus aucun compte : c'est à la fois un camp et un parti. Ce « Grand oral » policier donne un aperçu d'un régime où Alliance n'aurait pas de contre-pouvoirs : une dictature policière fasciste.



Chronique du système policier français : les devoirs avant les droits, grand oral policier, menaces contre des médias, lycéens réprimés, drones autorisés... Grand oral policier : concours de mesures fascistes soumises au diktat policier

4 RENNES : LA JEUNESSE EN LUTTE RÉPRIMÉE

La police rennaise a versé une nouvelle fois dans l'ignoble ce matin lors du blocage du lycée Bréquigny. Les élèves ont fait face à une pluie de gaz lacrymogène et de coups de matraque. Une charge ultra-violente pour dégager quelques poubelles...

À quelques mois de la présidentielle, le régime persiste et signe en laissant place net à la barbarie policière. Nous témoignons tout notre soutien à cette jeunesse brutalisée.

► [VIDEO](#) - ¥ Cerveaux non disponibles

(posts de Nantes Révoltée)

Emmanuel Macron, cinq années de surveillance et de censure

► [Emmanuel Macron, cinq années de surveillance et de censure](#) - A l'approche de l'élection présidentielle, nous revenons sur le bilan en matière de surveillance et de censure d'Emmanuel Macron, de son gouvernement et de sa majorité à l'Assemblée nationale.

Détailler le nombre impressionnant de textes législatifs ou réglementaires qui leurs sont dus et qui ont accentué la censure et la surveillance est un exercice sinistre. Il est néanmoins révélateur du monde fantasmé par les personnes au pouvoir et dans lequel elles veulent nous précipiter : un État et une police tout-puissants, ivres du pouvoir que leur promettent les nouvelles technologies, se plaçant au-dessus de la justice et de la contestation populaire et travaillant main dans la main avec une poignée d'entreprises sécuritaires pour surveiller et censurer tout et tout le temps.

En cinq ans, Emmanuel Macron, aussi bien par sa propre action que par celle de son gouvernement, ou par la domination qu'il aura exercée sur une majorité parlementaire entièrement dévouée, aura directement contribué au basculement, toujours plus rapide, toujours plus profond, vers une société sécuritaire reposant sur la surveillance et la censure, qu'elle soit d'origine étatique ou privée, les deux étant ici souvent mêlées.

S'il leur reste encore quelques mois pour empirer une situation déjà bien inquiétante, il est possible de dresser dès maintenant un bilan de ses actions. Celui-ci est évidemment loin d'être exhaustif. Premièrement, car il se limite aux sujets sur lesquels La Quadrature du Net a pu travailler ces cinq dernières années et qui sont liés à son objet social : la défense des libertés dans l'environnement numérique. Deuxièmement, car, même limité au front numérique, l'extension de ce sujet dans chaque recoin de nos vies rend la veille difficile.

Le bilan d'Emmanuel Macron est néanmoins particulièrement lourd : extension des pouvoirs des services de renseignement, nouveaux fichiers de police et bases de données massives, accélération du pouvoir de censure de l'administration, partenariats multiples avec des entreprises sécuritaires pour démultiplier la surveillance sur Internet ou dans nos rues, utilisation massive de la reconnaissance faciale policière...

Précisions que si cet effondrement démocratique est le fait du gouvernement actuel, il ne doit pas en porter seul la responsabilité : cette orientation a été initiée par Nicolas Sarkozy dans les années 2000 avant d'être déployée à grande échelle par François Hollande. Toutes ces dérives n'auraient pas pu se déchaîner aussi facilement si l'extrême-droite n'avait pas imposé ses obsessions d'exclusion et de violence dans le débat public et si tant d'élus de gauche n'avaient pas échoué à défendre un contre-modèle à la Technopolice dans leur ville et leur région.

(...)

“ UN SYNDICAT POLICIER MENACE ROUEN DANS LA RUE ”

Hier, Rouen dans la Rue publiait un article au sujet des voyages en trains gratuits dont les policiers nationaux ainsi que leurs familles allaient bientôt bénéficier. Ce post était illustré par le détournement humoristique d'un pop-up publicitaire d'internet.

Aujourd'hui, le syndicat de police d'extrême droite Alliance s'insurgeait dans une publication twitter contre la « haine antiflic » que porterait en-elle cette publication. Dans ce même tweet et selon un mode opératoire dont avait déjà fait les frais le média Nantes Révoltée en juillet dernier, l'organisation en appelait au ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin et faisait également savoir son projet de déposer plainte contre Rouen dans la Rue.

Même si l'institution policière ainsi que monsieur Darmanin semblent prompt à aller déposer des plaintes à la moindre contradiction de leurs valeurs, il existe encore - ne leur en déplaise - dans ce pays des lois protégeant la liberté d'expression.

1 Est-il diffamatoire de rappeler que la police française tue et mutilé ? À cela, des centaines de familles endeuillées et de personnes éborgnées ou amputées pourront témoigner du contraire. Dans les cités, contre les Gilets Jaunes et dans les Zad, les mécaniques de violence qui ont pu être appliquées par les forces de l'ordre ont été maintes fois vécues, ressenties, documentées et étudiées.

2 Qu'est-ce qui est donc si insultant dans cette affaire : est-ce l'article ? Est-ce son illustration ? Parce qu'elle s'inclut dans la grande tradition satirique de la presse d'opinion, il est normal que tout le monde n'apprécie pas le détournement publié en couverture à l'article. Pourtant, dans celui-ci comme dans le texte qu'il précède, toutes les informations qui y figurent sont scrupuleusement exactes et vérifiables.

3 Ce serait donc dans le corps du texte qu'il faudrait chercher l'ignominie. Pourtant là encore, celui qui la cherchera n'y trouvera que la réalité froide de notre monde. Dire que l'institution policière agit en milice au service des puissants. Dire que son rôle social est avant tout un rôle de pacification qui s'il implique de protéger les uns doit aussi réprimer les autres est-il diffamatoire ou même insultant ?

Si tel était le cas, des dizaines de livres seraient chaque année interdits et des centaines de journalistes traînés devant les tribunaux.

Sommes toutes, c'est peut-être cela le « meilleur des mondes » rêvé par une institution qui voit dans le contrôle absolu sur les corps et les esprits le summum de la civilisation et se pense comme le garant d'une paix sociale étouffante.

% Pourtant, nous ne partageons pas cette conception du monde. Dans la rue ou sur les réseaux, nous continuerons notre combat et ne céderons pas un pouce de notre intégrité aux intimidations, de celles et ceux qui pensent déjà le fascisme au présent.

(post de Rouen dans la rue)



Chronique du système policier français : les devoirs avant les droits, grand oral policier, menaces contre des médias, lycéens réprimés, drones autorisés... Un syndicat policier menace un média engagé

4 NANTES RÉVOLTÉE MENACÉE DE DISSOLUTION 4

Depuis 10 ans Nantes Révoltée propose une information indépendante, au service des mobilisations. Depuis 2012, nous avons publié des milliers d'articles, d'enquêtes, de visuels, de photos, d'analyses. Nous avons écrit des revues, donné la parole à celles et ceux qu'on n'entend pas, réalisé de grandes fresques. Nous sommes désormais lu-es par plusieurs millions de personnes chaque mois. Et tout cela de façon totalement auto-produite et bénévole, sans publicité ni subventions.

Nantes Révoltée est un contre-pouvoir important. Il dérange donc profondément les autorités locales. Par exemple notre média révélait dès le lendemain de la fête de la musique les vidéos de la charge qui a tué Steve en 2019. Notre média met en lumière depuis des années les violences d'État passées sous silence, les manoeuvres politiques des élu-es, documente les mobilisations, donne un contrepoint à la propagande dominante. Nous avons déjà subi plusieurs attaques pour nous faire taire. En 2015, la procureure de Nantes portait plainte contre Nantes Révoltée après la diffusion d'une affiche contre les violences policières. En 2021, le syndicat d'extrême droite Alliance réclamait la censure de notre média à Darmanin suite à des affiches parodiques. Quelques semaines plus tard, l'équipe de Zemmour portait plainte contre nous, après avoir relayé un appel à manifester. **Dans un contexte de fuite en avant autoritaire, nous dérangeons.** « Depuis des années, Nantes révoltée est dans le viseur des autorités » commente Ouest-France.

Dans un contexte de fuite en avant autoritaire, nous dérangeons

Vendredi 21 janvier, une manifestation contre l'extrême droite avait lieu à Nantes. Un événement assez courant : des centaines de personnes avaient marché dans le centre avec des fumigènes. En fin de manifestations, deux vitrines avaient été abîmées. Nantes Révoltée, en tant que média, avait couvert cette manifestation. Cette marche, banale, a été le prétexte à un déchaînement politique. La droite et l'extrême droite s'emparent de deux morceaux de verre cassé pour réclamer la dissolution de Nantes Révoltée à Gérald Darmanin. Dans un texte délirant, la responsable LREM de Nantes et la présidente de la région Pays-de-la-Loire écrivent : « on ne peut plus laisser prospérer cette idéologie anarchiste et haineuse plus longtemps », ou encore « depuis près de dix ans, des centaines de policiers et d'habitants ont été blessés au cours de ces manifestations violentes ». C'est vrai, la police

nantaise a blessé des centaines de manifestant-es, dont plusieurs sont mutilé-es à vie. Nous l'avons documenté. Nantes Révoltée est aussi accusée de nuire « à l'image et à l'attractivité de la capitale régionale ». À l'image de la métropole « dynamique » en clair. La lutte dérange les profits des barons de la ville.

Sur quelle base légale aurait lieu cette « dissolution » ? La presse cite « l'article L212-1 du Code de la sécurité intérieure » : « toutes les associations et groupement de faits qui provoquent à des manifestations armées ou à des agissements violents à l'encontre des personnes ou des biens » peuvent être dissous par décret en conseil des ministres. **Si cette loi permet de censurer un média indépendant parce qu'il a relayé des appels à manifester, c'est la porte ouverte à une vague de censure gigantesque. C'est précisément l'objectif. Le pouvoir asphyxie la moindre parcelle qui lui échappe encore, la moindre parole divergente, le moindre contre pouvoir. Il le fait par la matraque, le 49.3 et l'état d'urgence.** Rappelons que le 30 juillet dernier, le N°2 du rassemblement National à Nantes, Wilfried Van Liempd, organisait une attaque armée contre une manifestation. Les faits avaient été filmés et même assumés par le RN. Et ni l'attaquant, ni son parti n'avaient été poursuivis, et encore moins menacés de dissolution.

Les journalistes ont demandé à la maire socialiste de Nantes de réagir : « je l'ai toujours dit, rien ne justifie jamais les violences et dégradations. » Quelles violences ? Celle de la police ? Celles du capitalisme ? Celle qui dévaste la nature ?

Notre média est donc menacé comme jamais. Il est possible qu'il soit censuré des plateformes très prochainement. Dans ce cas, consultez notre site : www.nantes-revoltee.com. Les heures qui viennent nous diront si le gouvernement Macron est fébrile au point de mettre en scène, en pleine campagne présidentielle, la censure d'un média indépendant local.

Nous reviendrons vers vous très prochainement. N'hésitez pas à alerter autour de vous.



Darmanin veut carrément dissoudre un média libre et militant ! Le régime se sent acculé et faible, il dévoile davantage son fond autoritaire et fascisant

4NANTES : UNE VOITURE DE POLICE FONCE SUR DES LYCÉEN.NE.S ! 4

Ce matin lors du blocus au lycée des Bourdonnières, un véhicule de police a foncé dans la foule, renversant une personne. Les forces de l'ordre ont immédiatement gazé les jeunes qui lui portaient secours.

Le jeune étudiant et photographe, venu pour apporter son soutien aux lycéens et qui a été renversé témoigne : « ce matin j'étais au blocus pour prendre des photos et des vidéos, et pendant le moment de répression, j'ai commencé à filmer et la voiture de flic positionnée derrière moi m'a volontairement percuté dans le dos, violemment.

Heureusement rien de grave. Je n'arrive pas vraiment à comprendre ce qu'il s'est passé. J'ai la haine après ces

violences qui m'ont touché ainsi que pour les autres blessés et manifestants. » L'étudiant et photographe venu soutenir les lycéens conclut

Les nouveaux SUV offert par Darmanin utilisés comme voiture bélier contre le mouvement social : la terreur d'état contre des mineurs !

A diffuser massivement ! - [VIDEO](#)

QUAND LA POLICE NANTAISE SE DÉCHAÎNE SUR DES ADOLESCENTS

Retour en image sur la répression de la mobilisation au lycée des Bourdonnières, jeudi 13 janvier à Nantes. Charges hurlantes, nombreux tirs de grenades, motards surexcités, usage de gazeuse dans les visages, et même une voiture de police qui fonce dans la foule ! Contre des mineurs qui luttent pour leur droit, ces individus armés et assermentés se déchaînent.

Le jeune percuté par la voiture de police est toujours choqué, une lycéenne a eu une plaie saignante au crane à cause d'un tir. Ces scènes, gravissimes, ne sont pas les premières. A Nantes, la police a déjà mutilé, blessé et arrêté de nombreux adolescents ces dernières années.

Qu'attendent les enseignants pour entamer une grève reconductible ? Où sont les syndicats ? Pourquoi la population ne se lève pas contre ces violences injustifiables contre des mineurs ? Allons nous attendre qu'un frère ou une soeur, qu'un fils ou une fille, qu'un ou une amie soient tués par les tabasseurs en uniforme ?

Ne nous habituons pas à ces images.

► [VIDEO](#)

(posts de Nantes Révoltée)

L'agro-industrie utilise des gendarmes comme une milice privée à son service

► [La cellule de gendarmerie Déméter harcèle les opposants à l'agro-industrie](#) - Des activistes animalistes sont en procès ce vendredi 28 janvier, pour des dégradations d'élevages et la libération d'agneaux. Cette inculpation est signée par la cellule de gendarmerie Déméter, dont les interventions contre les opposants aux élevages industriels ou aux pesticides se multiplient. La cellule est elle-même sous le coup d'une procédure juridique.

TERREUR POLICIÈRE

La journée est loin d'être terminée et de nombreuses images d'une répression féroce des blocus par les lycéens. A Nantes, une personne a été percutée par une voiture qui roulait à travers les lycéens qui fuyaient les charges et gaz

de la police. Une personne blessée au crane, au moins 1 interpellé.

[Images Theo Prn - VIDEO](#)

p LYCÉEN TAZÉ

Au lycée Colbert à Paris, la police taze des lycéens mineurs qui bloquaient leur établissement en vue de la grève du jour !

Encore et toujours la même réponse violente du pouvoir, qu'importe l'âge des contestataires...

[Images Tulyppe - VIDEO](#)

“ Vous êtes profs ? Vous savez ce que c'est un ordre ? »

► DES ENSEIGNANTS QUI DEVAIENT ÊTRE REÇUS PAR BLANQUER, CASTEX ET BLANQUER REPOUSSÉS PAR LA POLICE

Comme d'habitude, hier des exactions extrêmement graves ont été constatées durant les mobilisations des lycéens aux abords de leurs établissements scolaires : gazage, tabassage et même une voiture de police qui leur a foncé dessus à Nantes.

Cette répression innommable ne s'arrête pas là. Alors qu'ils devaient être reçus par les ministres Blanquer, Veran et le premier ministre Jean Castex, des enseignants ont été repoussés par la police et accueilli avec la manière par les héros en uniforme.

Drôle de manière d'accueillir une délégation syndicale alors que l'on comptait en moyenne 70% de grévistes dans l'éducation nationale.

L'autoritarisme n'a plus de limite, ces images sont révélatrices du climat qui règne en France.

► [VIDEO](#)

HUMANITÉ PERDUE

Scène désolante cette nuit sous un pont parisien : la police réveille à coups de pieds une dizaine de personnes dormant au sol : "on y va !". Couverture à la main, ces personnes n'ont nulle part où aller. Mais bon, la police ne fait que son travail...

► [VIDEO](#) - Images Utopia 56

(posts de Cerveaux non disponibles)

DIVERS

- [Vaujours. Un policier de la BAC plante des ciseaux dans la gorge de Fares, 17 ans](#) - Ce samedi, en Seine-Saint-Denis, des policiers de la BAC ont, encore une fois, agressé violemment un jeune. Après les insultes et les humiliations, un chef de la BAC a porté des coups de ciseaux dans la gorge de Fares, lycéen de 17 ans en Bac pro métallerie. La victime s'est ensuite transformée en coupable et a subi, à sa sortie de l'hôpital, garde à vue et intimidations. De même pour son père et sa soeur !
- [La justice s'entête dans l'affaire du 8 décembre](#) - Rappel : le 8 décembre 2020, la DGSI (direction générale de la sécurité intérieure) interpellait 9 personnes « de la mouvance d'ultra-gauche » pour « association de malfaiteur en lien avec une entreprise terroriste ». 7 d'entre elles sont alors mises en examen et maintenues en détention provisoire, 6 finiront par être libérées sous contrôle judiciaire au fil des mois. Alors que la dernière personne incarcérée est maintenue sous le régime l'isolement depuis plus d'un an, les avocats de la défense ferraillent contre une procédure qui a perdu la raison. Le comité de soutien rennais nous a transmis ce texte dans lequel il revient sur les dernières étapes de ce marathon judiciaires et leurs enjeux politiques plus larges.
- [Calais : distributions de vivres sanctionnées](#) - Depuis septembre 2020, la distribution gratuite de nourriture et d'eau aux personnes exilées est interdite dans plus de trente rues de la ville par un arrêté préfectoral chaque mois reconduit. Pour les associations, il s'agit de « bannir » la misère de la ville.
- [JO 2024 : garde à vue prolongée pour les défenseurs des jardins d'Aubervilliers](#) - La garde à vue de sept opposants au projet de construction de la piscine olympique d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) a été reconduite, jeudi 3 février. Une seule militante a été libérée la veille, dans la soirée. Ces activistes avaient été interpellés le 2 février par les forces de l'ordre pour avoir bloqué pacifiquement, pendant deux heures, le chantier de la piscine olympique d'Aubervilliers, prévue pour les Jeux olympiques (JO) de Paris 2024. Leur garde à vue, débutée il y a plus de 24 heures, pourrait être prolongée jusqu'à vendredi 4 février au matin, selon une source proche du dossier. Le motif précis de leur garde à vue reste encore inconnu. (...)

DEUX SALLES, DEUX AMBIANCES

- ▶ L'Etat français couvre les violences d'extrême droite -

; Samedi 15 janvier au soir, une manifestation néo-nazie a eu lieu en plein Paris. Prétextant fêter « Sainte-Geneviève », des identitaires, des groupuscules d'extrême droite et autres nostalgiques d'Hitler ont pu hurler des slogans racistes pendant des heures. Sur leur passage, deux badauds ont été tabassés au sol par une horde d'extrême droite. Selon un journaliste sur place : « l'incident s'est déclenché lorsque deux personnes assises à une terrasse se seraient moqués des participants à cette marche. » Les gendarmes ont tout vu. N'ont rien fait. C'est tout juste s'ils ne leur ont pas offert un verre en terrasse.

; Même weekend, même ville. A Paris, la marche pour les libertés a été nassée par des centaines de forces de l'ordre. Aucune liberté de mouvement. Droit de manifester suspendu. A la moindre incartade : coups, menaces, arrestations. Un Gilet Jaune fait remarquer fort justement que les mêmes agents qui les répriment laissent faire l'extrême droite. Ce n'est pas la première fois : les néo-nazis sont les auxiliaires de police d'un Etat autoritaire.

Le régime en place est complice du fascisme. Encore et encore.

¥ : [HZ presse et Cerveaux non disponibles](#)

(post de Nantes Révoltée)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éducation : interdiction par la préfecture de police de Paris de la manifestation du 20 janvier

Après la réussite historique de la journée de grève et de manifestation du 13 janvier dans l'Éducation, l'intersyndicale CGT Educ'action/FSU/FNEC FP-FO/SUD Éducation appelle à une nouvelle journée d'action jeudi 20 janvier.

La Préfecture de police de Paris refuse d'autoriser la manifestation organisée par l'intersyndicale d'Île-de-France.

Non content de rester sourd à la colère et aux revendications des personnels de l'Éducation nationale, le gouvernement, à travers son représentant, leur dénie le droit de l'exprimer en manifestant dans Paris.

Cette décision du Préfet de police est inacceptable. La CGT exige que le droit constitutionnel de manifester soit respecté.

Montreuil, le 18 janvier 2022

(post du FrontSocial)



Chronique du système policier français : les devoirs avant les droits, grand oral policier, menaces contre des médias, lycéens réprimés, drones autorisés... Dur avec les gauches, doux avec les extrêmes droites

4PARIS : LE PRÉFET INTERDIT LA MANIFESTATION ENSEIGNANTE, MAIS AUTORISE UNE PARADE NEO-NAZIE

; C'est parfaitement clair : le pouvoir est en guerre. Et pas contre un virus, mais contre tout ce qui pourrait contester l'ordre établi. Le préfet de Paris Didier Lallement, a pris la décision d'interdit la manifestation déposée par les syndicats de l'éducation nationale pour ce jeudi. Dans un contexte de crise politique majeure autour du ministre de l'Education, et de raz le bol massif des enseignants et enseignantes contre la gestion sanitaire des écoles.

; Pourtant, de nombreuses manifestations sont autorisées sur des délais plus courts, il s'agit très clairement d'éteindre la contestation contre Blanquer. Une mobilisation pourtant très sage et polie ...

; Dans le même temps, le préfet de Paris a autorisé deux manifestations d'extrême droite. La première samedi après-midi, organisée par Florian Philippot, dans laquelle 200 néo-nazis ont pu défilé bras tendus en pleine capitale. La deuxième, le soir même, une marche « identitaire » lors de laquelle des néo-nazis ont tabassé un passant en toute impunité, sous le regard complaisant de gendarmes.

; **Permettre à l'extrême droite violente de semer la terreur, interdire une banale manifestation de syndicats**

d'enseignants, voilà les orientations du pouvoir en place. Voilà le résultat du « barrage » Macron de 2017. A quoi joue la préfecture de Paris ?

(post de Nantes Révoltée)

Les drones policiers autorisés par le Conseil constitutionnel

► [Les drones policiers autorisés par le Conseil constitutionnel](#) (quadrature du net)

Le Conseil constitutionnel vient de rendre sa décision sur la loi « responsabilité pénale et sécurité intérieure ». Ce texte, adopté le 18 novembre 2021 par le Parlement, prévoyait notamment de ré-autoriser les drones policiers. Si les drones avaient été interdits à quatre reprises depuis 2020 (deux fois par le Conseil d'État, une fois par la CNIL et une fois par le Conseil constitutionnel), l'entêtement du gouvernement a porté ses fruits. Après deux années d'illégalité, les drones vont ré-occuper le ciel et restaurer la surveillance de masse.

Cette mauvaise nouvelle ne vient pas seule : le Conseil constitutionnel valide aussi les caméras embarquées sur les véhicules de police (hélicoptères, voitures...) ainsi que la vidéosurveillance des cellules de garde-à-vue. À côté, le Conseil ne prend même pas la peine d'examiner les nombreuses autres dispositions de cette loi qui s'en prennent à d'autres libertés fondamentales (amendes forfaitaires, prise d'empreintes forcée, répression des mineurs isolés, modification du régime d'irresponsabilité pénale - voir notre analyse commune avec le SAF, le SM et la LDH).

C'EST CONFIRMÉ, CE SONT BIEN LES FLICS QUI SONT RESPONSABLES DE LA MORT DE CÉDRIC CHOUVIAT

ET MAINTENANT ?

D'après l'expertise médicale ordonnée par le juge d'instruction, la clé d'étranglement et le plaquage ventral pratiqués par les policiers sur Cédric Chouviat, alors que celui-ci portait encore son casque de scooter, ont provoqué l'arrêt cardiaque qui a entraîné sa mort en janvier 2020.

Brutalités policières contre des lycéens

Comme à son habitude, le pouvoir ne connaît qu'un langage, celui de la violence ! Le Blocus devant le lycée Brassens à Paris a ainsi été fortement réprimé ce matin avec gaz, coup de matraque et interpellation. Tout ça pour des poubelles devant une entrée de lycée !

► [Vidéo - Images Amar Taoualit](#)



Chronique du système policier français : les devoirs avant les droits, grand oral policier, menaces contre des médias, lycéens réprimés, drones autorisés... Condamnation pour avoir diffusé des images de brutalités policière sur son fils

4 Une mère condamnée parce qu'elle filmait les flics qui éclataient son fils

"Le 17 novembre, la mère a été placée en garde à vue dans le cadre d'une enquête sur la circulation d'images sur le net, où "les policiers étaient particulièrement identifiables", indique le parquet. Elle a été condamnée pour violences volontaires sans ITT à 200 euros d'amende et 2800 euros de dédommagement". (Extrait du Figaro)

L'avocat de la mère, Yassine Bouzrou, a réagi et accuse la procureure de Versailles d'avoir couvert des faits de violences policières et d'avoir fait condamner le témoin principal de ces violences en le piégeant (source France info).

Réaction de l'avocat sur Twitter : "Selon le parquet de Versailles et l'AFP, lorsqu'une mère filme des policiers en train de fracturer le nez de son fils de 15 ans, il ne faut pas condamner les policiers mais plutôt la mère qui en filmant commettrait des « violences » causant un « choc émotif » aux policiers.

Passant outre la censure de l'article 24 de la loi sécurité globale par le conseil constitutionnel, le parquet de Versailles contourne la loi pour condamner les personnes filmant les policiers en intervention, et ce sans passer par un juge du siège."

UN POLICIER TUE SA FEMME : « ON VA TROUVER UNE SOLUTION ENSEMBLE »

Alors qu'un policier qui vient d'exécuter froidement sa femme est en fuite avec son arme de service, un syndicat de policier annonce « on va trouver une solution ensemble ». Pourquoi pas plutôt « nous ferons tout pour le trouver » ?

L'homme recherché « avait fait l'objet d'une convocation pour un stage de sensibilisation aux violences conjugales ».

Peut être aura t'il droit de rentrer en train gratuitement ?

Évidemment, ce problème ne concerne pas que la police, 12 femmes ont été tuées par leurs conjoints depuis le 1er Janvier 2022.

C'est inacceptable et cette phrase traduit à elle seule la passivité du pouvoir en particulier de la police concernant la gravité de ces meurtres, policiers ou pas. Cette affaire illustre aussi le manque de suivi, vis à vis des hommes violents.

(posts de Cerveaux non disponibles)



Chronique du système policier français : les devoirs avant les droits, grand oral policier, menaces contre des médias, lycéens réprimés, drones autorisés... Exemple type de désinformation médiatique

LA DÉSINFORMATION AU QUOTIDIEN : CAS PRATIQUE

- On ne s'attendait à rien, mais on est quand même déçus

Pourquoi les médias indépendants sont-ils absolument nécessaires ? Un exemple concret, survenu cette semaine, en pleine tempête autour de la dissolution de notre média.

L'équipe de Quotidien, célèbre émission du groupe TF1 - propriété de la multinationale Bouygues - a débarqué à Nantes pour la procédure de dissolution qui nous vise. Notre équipe a accepté de leur répondre. Il faut dire que Quotidien a longuement insisté pour nous interroger : après plusieurs appels et relances, nous avons réservé l'arrière salle d'un bar pour recevoir ces messieurs.

Il a fallu de la patience ! Près d'une heure de questions malhonnêtes et accusatrices. « Nantes révoltée commet-elle des violences ? ». C'est un média, et il ne commet pas de violences contre la vérité comme le fait régulièrement TF1. « Nantes révoltée est-elle un groupuscule ? » Pas plus que l'équipe de Quotidien. « Vous trouvez normal que Nantes Révoltée ait publié une photo d'affiche représentant Macron en Pétain ? » Ce monsieur a rendu plusieurs fois hommage à Pétain et à l'extrême droite durant son quinquennat

Nous avons démonté tranquillement ces attaques, sans oublier de clasher les crapules qui nous gouvernent et les médias dominants. Si Nantes révoltée est un « groupuscule politisé », alors Cnews l'est tout autant. Ce que nous avons rappelé.

Qu'en reste-t-il de notre interview dans le sujet ? Devinez quoi ? Rien ! Pas une seconde. Pas une image.

Pas un son. Le résultat final à l'écran montre l'équipe de Quotidien qui descend à Nantes pour faire un sujet sur Nantes révoltée sans Nantes révoltée !

Pire que ça, le reportage indique que tout le monde parle de Nantes Révoltée, mais que « personne n'assume d'en faire partie ». Après avoir rencontré trois personnes de notre équipe, c'est un peu fort de café.

Le "journaliste" réussit même l'exploit de dénoncer des extraits de notre revue, filmée en gros plan, mais en coupant les réponses que nous lui avons faites au sujet des articles qu'il dénonce. Du grand art. En l'occurrence, l'extrait d'un horoscope parodique, se moquant du gouvernement, et des photographies d'affiches prises dans la rue considérées comme des photomontages. Surtout, ne parlons pas trop des articles de fonds qui composent l'essentiel de la revue.

Tout le reste est du même style. Images « chocs » de la manif, et mise en avant d'un slogan sans aucun contexte pour l'expliquer, interview insipide d'une députée LREM croisée "par hasard" et en bonus le titre du reportage qui nous désigne comme un « groupuscule » alors même que nous avons longuement expliqué notre démarche de média indépendant.

Il apparaît clairement que le but n'était pas de nous donner la parole, mais de nous piéger. Et que cela n'a pas marché. Au montage, l'interview des concerné-es disparaît donc. On ne s'attendait à rien, mais on est quand même déçu-es. Un regret : on aurait du rester faire la grasse matinée !

Pour compenser, Quotidien est allé poursuivre, par surprise, une personne qui vendait des exemplaires de notre revue en manif, pour nous soutenir. Elle est présentée comme la seule personne qui assume faire partie de notre média alors que ça réponse est claire : « Chacun et chacune peut faire partie de Nantes Révoltée ». Isolée, pas préparée, entourée par l'équipe de "journalistes", elle est sommée de s'expliquer, comme dans un tribunal, sur la « violence prônée contre la police ». Nouveau piège, nouvel échec : une réponse avec panache et bon sens. Comme le libraire interrogé sur nous dans un établissement nantais vendant notre revue. Big up à ces personnes !

Chers médias des milliardaires, usines à faire reluire le pouvoir, surtout ne changez pas. Chaque jour qui passe, vous prouvez la nécessité d'une information débarrassée du capital et de ses valets. Si vous avez fait disparaître les personnes impliquées dans Nantes Révoltée de votre reportage, cela ne signifie qu'une seule chose : que votre travail de chiens de garde est incompatible avec une information libre et indépendante. Ne pas être tombé-es dans votre piège est pour nous un motif de fierté.

(post de Nantes Révoltée)